

Association des Intérêts du Village de Tavel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 19 avril 2018.

1. Salutations

Le président, Monsieur Edouard Fontannaz, ouvre la séance de l'assemblée statutaire 2018 en souhaitant la bienvenue à chacun.

Il remercie la paroisse de Clarens de son hospitalité, et en particulier Madame Heiniger, secrétaire de paroisse, qui est également nouvelle membre de notre association.

Le président propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point **4bis circulation à Tavel**. L'assemblée adopte à l'unanimité cette proposition.

Le président salue tout particulièrement les invités : Monsieur Olivier Gfeller, Conseiller municipal, Madame Neleke de Boer, pasteure à Clarens, le Sergent Franco Ciampi de Police Riviera, Monsieur Laurent Gillard, président de la société de développement de Caux et Monsieur Pierre-Louis Henchoz, Président de Pro-Veytaux.

Sont excusés : Monsieur Daniel Martin, Président de la société villageoise de Brent et environs, Monsieur Patrick Mauroux du comité de la Société des intérêts du Vallon de Villard et Monsieur Gérald Fankhauser, Directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest.

L'assemblée observe ensuite une minute de silence pour rendre hommage à Monsieur Francis Oguey, à Monsieur Piero Borsa et à Monsieur Pierre-Antoine Goy.

Le président fait part des noms des membres qui se sont excusés : Madame Josiane Bonetti, Monsieur et Madame Edouard Burnier, Madame Ruth Décosterd, Monsieur Hubert Diedrichs, Monsieur Francis Gremaud, Madame Josette Humbert, Madame Marie-Eve Rambert, Monsieur Simon Rambert, Monsieur et Madame Jurg Scherler, Monsieur et Madame Philippe et Nelly Pittet, Madame Nicole Weber et Madame Françoise Gudet

Le président rappelle les buts de notre association en citant l'article 1, alinéa 2 des statuts qui stipule : « En collaboration avec les autorités de Montreux, elle veille au développement harmonieux de Tavel. De plus, elle organise des animations périodiques et s'assure du bon fonctionnement du four du village ».

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 4 mai 2017

Le procès verbal n'est pas lu étant donné que des exemplaires sont à disposition dans la salle. Il est accepté à l'unanimité et avec remerciement à son auteur, Madame Marlyse Piazzalunga.

3. Rapport du président

Le président commence par dire quelques mots de notre nouveau site : www.tavel-montreux.ch dans lequel se trouve le programme des concerts du Caveau du gouverneur ainsi que des informations sur notre association. Nous avons également une adresse mail : ait.tavelmontreux@gmail.com pour toute demande de renseignements et d'admission. Un grand merci à Monsieur Pierre Kuster pour le suivi et la mise à jour du site.

Le président fait un résumé des activités écoulées durant l'année 2017 :

L'Animation culturelle au Caveau du Gouverneur : 9 concerts en 2017, 2 déjà en 2018. L'offre est variée : musique classique, contemporaine, jazz, chansons françaises, performance théâtrale, musique du monde. Prochain concert, demain vendredi 20 avril. Au programme : Duo classique : Florence von Burg violon et Luc Baghdassarian piano. Nous disposons en prêt d'un nouveau piano.

Merci aux artistes, à François Grand qui nous loue son caveau, à Olivier Burkhalter, avec qui nous collaborons pour la programmation, et c'est une lourde tâche, et aux membres du comité qui se chargent de la verrée. Pour rappel, pas de réservations possibles, mais il suffit de venir assez tôt, à 19h30 pour s'assurer d'une place.

Lors de la **Cérémonie des promotions** le 30 juin 2017, notre don a récompensé Ella Zaugg pour un prix de classe : assiduité et meilleurs résultats, et d'un prix d'ACT pour sa créativité et son autonomie.

Fête nationale : Le cortège s'est déroulé depuis Tavel le 1^{er} août, organisé par les intérêts de Clarens. Cette année ce sera le 31 juillet selon la même formule, avec en principe Chailly nous rejoignant à Tavel pour descendre au Pierrier. Nous vous informerons sur le site et par flyers. Merci aux intérêts de Clarens qui organisent très bien l'animation au Pierrier.

La Fête du pain a eu lieu le 16 septembre.

Merci aux bénévoles et aux services Communaux et en particulier pour la livraison de deux stères de bois. Profitant du four déjà chaud nous avons invité les bénévoles pour une soirée gâteaux-pizzas le jeudi précédant la fête. Cette année, la fête aura lieu le **samedi 15 septembre**. Toutes les personnes prêtes à donner un coup de main sont les bienvenues. D'autre part, et afin d'améliorer le service, nous avons acquis un nouveau grill.

Le 6 décembre, avec la décoration du sapin de Noël, nous avons organisé une **fête de la St. Nicolas** avec Monsieur Rossat de Brent et son ânesse et avec Monsieur Jean-François Vodoz en vrai St-Nicolas, cape et barbe blanche. Cette manifestation très sympathique sera sans doute organisée à nouveau cette année.

Le 27 décembre comme à l'accoutumée nous avons invité les habitants pour un **apéritif** de fin d'année au caveau du gouverneur avec entre autre un vin chaud blanc. Nous profitons d'accueillir les personnes arrivées en cours d'année à Tavel.

Chantiers :

Maison Sacre du printemps 16 :

Le groupe de voisins ayant fait une opposition et des propositions constructives à la mise à l'enquête et ayant été suivis par la Municipalité, s'est aperçu que lors des travaux, ceux-ci ne correspondaient pas aux plans. Alertée, la Municipalité a fait arrêter le chantier pour faire corriger. Les tuiles également non conformes ont été remplacées par les tuiles de village. Cette attention à la qualité du patrimoine est de notre responsabilité.

Chemin des Sources 1

La rénovation avec 2 ajouts en rez à l'ouest et à l'est devraient bien s'intégrer.

Rappelons- le, le château du Châtelard est classé, intérieur et extérieur ainsi que son dégagement paysager, végétation et murs de vigne. Il s'agit du magnifique vignoble qui fait partie du territoire de Tavel.

Rue de l'Ancien four 6

Il s'agit de travaux d'entretien du toit, façade et volets. Le noyau du village étant aussi classé, on ne peut pas changer la volumétrie des bâtiments, mais seulement veiller à l'harmonisation des couleurs et des matériaux.

Angle Brayères route de Chailly

Enfin, notons l'important chantier à l'angle Brayères route de Chailly juste sur le territoire de Tavel avec un futur immeuble de 62 appartements. Nous constatons que notre association est peu connue voire ignorée des zones d'immeubles d'habitations de Tavel. C'est une réalité qu'il faudrait mieux prendre compte pour intéresser les habitants des zones urbaines.

Pour terminer, les services de la Commune ont réparé la chaussée de la ruelle ainsi que la maçonnerie de la terrasse angle l'Oche-Thorens-ruelle de Tavel.

Le président remercie les membres du comité pour leur travail et les bons échanges, les comités des autres sociétés de village, ainsi que la Municipalité.

4. Approbation du rapport du président

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4 bis – circulation à Tavel

Le président donne lecture de la lettre du 16 avril 2018 du service de l'Urbanisme, reçue le matin même de l'assemblée générale, en réponse à l'envoi de notre dossier en date du 12 juillet 2017.

Le comité est déçu, car la zone de rencontre de Tavel n'a pas été reconnue comme telle par le service de l'urbanisme et le travail a été bâclé et fait en dernière minute.

Monsieur Olivier Gfeller ne peut pas en dire plus sur la lettre du service de l'Urbanisme. Il propose de prendre rendez-vous avec Monsieur Christian Neukomm pour discuter du projet comme mentionné dans la lettre. Le président estime que le délai de réponse de la municipalité est bien trop tardif, comme si le dossier avait été oublié. La municipalité n'a pas mis les formes et de plus, le contenu est très désinvolte. Monsieur Daniel Manzini souligne que rien n'a été accepté, pas même du mobilier urbain.

Monsieur Pierre-Alain Grand signale que le trafic est assez intense le matin ainsi que le soir entre 17h00 et 19h00. Il n'y a pas de trottoirs et les enfants jouent près de la fontaine. En cas de bouchons sur l'autoroute, beaucoup d'automobilistes traversent Tavel et le trafic augmente. D'autre part, un compteur de véhicules a été posé à la rue de l'Ancien-Four, mais pas adapté à cause du chantier en cours.

Monsieur Gfeller va relayer l'info au service compétent et va vérifier l'accusé de réception. Madame Souqui Blanc signale de son côté qu'il a fallu des années pour que le « stop » débouchant sur la rue du Sacre du Printemps soit repeint.

Le comité souhaite avoir un dialogue avec la Municipalité et ses services.

5. Rapport du Caissier et des Vérificateurs des comptes

M. Pierre Kuster, caissier, nous fait la lecture de son rapport. L'exercice 2017 présente un bénéfice de CHF 188.99. Comme entrées principales, nous retenons la participation de la Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour (CITS) pour CHF 4'412.00 et les cotisations des membres pour CHF 1'517.00. Un fonds pour la réparation des tentes a été créé.

Actuellement, la société se compose de 118 membres, dont 80 ont déjà payé leur cotisation. Aux membres résidant en EMS, nous ne demandons plus les cotisations.

Au 1^{er} janvier 2018, le nouveau capital de la société s'élève à CHF 54'877.73. Monsieur Claude-Alain Von Büren et Monsieur Daniel Manzini ont vérifié les comptes de notre association. Monsieur Claude-Alain Von Büren donne lecture du rapport des vérificateurs, qui recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de remercier le caissier qui œuvre depuis 15 ans.

6. Approbation des comptes et des Vérificateurs

L'assemblée adopte les deux rapports à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

7. Elections des vérificateurs des comptes

Monsieur Claude Alain Von Büren est arrivé au terme de son mandat. Monsieur Daniel Manzini devient 1^{er} vérificateur et Monsieur François Borcard devient 2^{ème} vérificateur. Monsieur Olivier Blanc se propose comme suppléant et est élu par l'assemblée.

8. Fête du village 2021

Le président rappelle que la fête au village de Tavel aura lieu en 2021, après Veytaux en 2018, la Fête des vigneronns en 2019 et la fête de Chernex en 2020 et que nous sommes à la recherche d'un thème pour cette fête.

L'assemblée se divise en plusieurs petits groupes pour choisir des thèmes et les suggestions suivantes sont proposées :

- Jardin de circulation
- Suite fête des vigneronns - le vin
- Agenda 21
- Eaux - sources
- Tavel rebelle
- Cirque à Tavel
- Ambiance médiévale - la vie de château
- Au four et au moulin
- Un instrument de musique - musique - ça jasse à Tavel
- Tavel invite Tavel (Tavel Fribourg, Tavel France ou autre invité)
- Tavel veut son lac

Le président rappelle que nous avons besoin de bénévoles pour l'organisation de la fête. Il faudra le rappeler dans chaque circonstance où les villageois sont réunis, soit lors de la fête du pain, lors des concerts au Caveau du Gouverneur et lors de l'apéro de Noël.

9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Pierre-Louis Henchoz, Président de Pro-Veytaux, nous transmet un passeport gourmand pour la fête au village de Veytaux d'une valeur de CHF 45.00. Nous le remercions chaleureusement.

Monsieur Olivier Gfeller nous remercie de l'invitation au nom de la municipalité ainsi que de notre engagement en faveur de Tavel et de Montreux de manière plus générale:

Il signale que les travaux dans la Baye de Clarens vont continuer dans le courant de l'année et se situeront vers l'embouchure de la rivière.

Il précise également que la poste de Clarens va être reconstruite, vu la vétusté du bâtiment, mais que l'office de poste va être maintenu.

Monsieur Laurent Gillard, président de la société de développement de Caux, nous remercie de l'invitation et nous assure de son soutien dans le projet de circulation à Tavel.

L'Assemblée est levée à 21h45 et place est faite au verre de l'amitié et aux salées de notre boulanger de Tavel !

La secrétaire

Marlyse Piazzalunga

Tavel le 28 avril 2018